

Pictogrammes pour les parties de chaussures



TIGE

Le dessus de la chaussure correspond à la face externe de l'élément structurel fixé à la semelle extérieure

DOUBLURE + SEMELLE DE PROPETE



L'intérieur de la chaussure rassemble la doublure de l'empeigne et la semelle de propreté.

SEMELLE EXTERIEURE



La semelle extérieure désigne la face inférieure de l'article chaussant, soumise à l'usure par abrasion et fixée à la tige.

Pictogrammes pour les matériaux utilisés

CUIR



Le cuir ou la peau d'un animal qui a conservé sa structure fibreuse originelle plus ou moins intacte et qui a été tanné de manière à devenir imputrescible. Si le cuir est recouvert d'une couche d'enduction, de quelque manière qu'elle soit appliquée, ou d'une couche contrecollée, celles-ci ne doivent pas excéder 0,15 mm

CUIR ENDUIT



Produit dont l'épaisseur de la couche d'enduction ou de contre-collage n'excède pas un tiers de l'épaisseur totale du produit, mais est supérieure à 0,15 mm

TEXTILE



Les produits relevant de la directive 71/307/CEE, compte tenu de toutes ses modifications (textile, quelle que soit la nature du fil : coton, soie, nylon, viscose...)



AUTRE MATERIAU

L'ensemble des matières qui n'entrent pas dans les trois catégories citées plus haut